

Objet : *RS - Modification du tableau des effectifs*

- date de convocation le 12 décembre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre dix-sept heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 27

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Arthur Boix-Neveu

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Eric Delhommeau

Challes-les-Eaux

Chambéry

Marie Bénévise - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt - Thierry Repentin

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Pascal Mithieux

La Ravoire

La Thuile

Jean-François Poitou

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Valentin Hachet

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Saint-François de Sales

Maryse Fabre

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Marcel Ferrari

Sainte-Reine

Sonnaz

Daniel Roचाix

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Alexandre Gennaro à Valentin Hachet - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Gaëtan Pauchet à Isabelle Dunod - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Josette Rémy à Corine Wolff - de Cécile Trahand à Maryse Fabre

- conseillers excusés : 18

Grégory Basin - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Corinne Charles - Jean-Pierre Coendoz - Christelle Favetta-Sieyes - Sandra Ferrari - Jean-Pierre Fressoz - Philippe Gamen - Pascal Ginollin - Hélène Jacquemin - Max Joly - Luc Meunier - Vincent Miguet - Franck Morat - Christophe Pierretton - Alain Thieffenat - Thierry Tournier

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 18 décembre 2025

délibération n° 196-25

objet **RS - Modification du tableau des effectifs**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé des ressources humaines, de l'accessibilité et de l'appui aux communes, indique qu'il convient d'ajuster le tableau des effectifs consécutivement à des mouvements de personnel.

Direction	Création de poste	Suppression de poste	Date d'effet
Eau et assainissement	+ 1 technicien	- 1 agent de maîtrise	01/09/2025
	+ 1 adjoint technique principal de 1 ^e classe	- 1 agent de maîtrise principal	06/10/2025
	+ 1 adjoint technique principal de 2 ^e classe	- 1 adjoint technique	01/12/2025
	+ 1 ingénieur	- 1 technicien	08/12/2025
	+ 1 technicien principal de 1 ^e classe	- 1 ingénieur principal	01/11/2025
	+ 1 adjoint technique principal de 1 ^e classe	- 1 adjoint technique	01/01/2026
Ingénierie, bâtiments et infrastructures	+ 1 technicien	- 1 technicien principal de 2 ^e classe	01/01/2026
Ressources humaines et moyens généraux	+ 1 assistant de conservation du patrimoine	- 1 rédacteur	17/11/2025
	+ 1 ingénieur principal	- 1 adjoint administratif principal de 1 ^e classe	01/01/2026

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau la modification du tableau des effectifs,

Vu l'avis du comité social territorial du 11 décembre 2025,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : de procéder à la modification du tableau des effectifs comme indiqué ci-dessous :

Grades ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complet
Directeur général des services		1	
Directeur général adjoint		1	
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Administrateur hors classe	A	2	
Administrateur		2	
Directeur		1	
Attaché hors classe		4	
Attaché principal		16	
Attaché		43	
Rédacteur principal de 1 ^e classe	B	10	
Rédacteur principal de 2 ^e classe		8	
Rédacteur		26	
Adjoint administratif principal de 1 ^e classe	C	24	
Adjoint administratif principal de 2 ^e classe		11	
Adjoint administratif		19	1 TNC 80 %
FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieur hors classe	A	2	
Ingénieur en chef		1	
Ingénieur principal		30	
Ingénieur		32	
Technicien principal de 1 ^e classe	B	17	
Technicien principal de 2 ^e classe		19	
Technicien		31	
Agent de maîtrise principal	C	29	
Agent de maîtrise		34	
Adjoint technique principal de 1 ^e classe		59	
Adjoint technique principal de 2 ^e classe		29	
Adjoint technique		83	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE			
Technicien paramédical classe supérieure	B	1	
FILIERE MEDICO-SOCIALE			
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	
Infirmier en soins généraux de classe normale		2	1 TNC 80 %
Infirmier de classe supérieure	B	1	
Auxiliaire de soins principal de 1 ^e classe	C	5	1 TNC 70 %
Auxiliaire de soins principal de 2 ^e classe		3	1 TNC 70 %
Agent social principal de 2 ^e classe		2	2 TNC 80 %
Agent social		4	3 TNC 80 %
FILIERE ANIMATION			
Animateur principal de 2 ^e classe	B	1	
Adjoint d'animation	C	1	1 TNC 80 %

FILIERE SPORTIVE			
Conseiller des activités physiques et sportives	A	1	
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1 ^e classe	B	11	1 TNC 50 %
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2 ^e classe		1	
Educateur des activités physiques et sportives		15	
Opérateur des activités physiques et sportives principal	C	1	
FILIERE CULTURELLE			
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	
Assistant de conservation du patrimoine	B	1	
Total		586	

Article 2 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

196-25

Objet de l'acte :

RS - Modification du tableau des effectifs

Classification Préfecture :

4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la
F.P.T. 2 - Autres délibérations

Date de l'acte :

18 décembre 2025

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission :

073-200069110-20251218-lmc1H34882H1-DE

Identifiant unique de l'acte :

lmc1H34882H1

Date de transmission en Préfecture :

19 décembre 2025

Date de réception en Préfecture :

19 décembre 2025

Date de publication sur le site internet:

vendredi 19 décembre 2025